



2021 OPA

Résister, convaincre et vaincre pour un avenir meilleur

Le syndicat national CGT des Ouvriers des Parcs et Ateliers adresse à ses militants, à ses adhérents, aux OPA ainsi qu'à leurs familles et leurs proches ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

2020 aura marqué une empreinte indélébile dans nos vies, chacun l'ayant « supporté » comme il le pouvait, souvent de façon très inégalitaire. Une année en gestion de la pénurie sur tout. Nous pensions nos droits élémentaires inébranlables, les politiques et le gouvernement Macron s'emparent petit à petit de nos libertés, toutes en préservant celles des plus riches.

Nous retiendrons la poursuite des réformes, des restructurations de services et l'accentuation de l'organisation des missions de notre ministère avec un peu plus de décentralisation, de déconcentration, d'externalisation. Nous sommes à l'aube d'un acte 4 de décentralisation avec des pouvoirs locaux renforcés, il se concrétise avec le projet de loi 4D et le transfert de plus de compétences vers les régions, les métropoles, les communautés de communes et une préfectoralisation des missions à marche forcée des services de notre ministère. Au sein des régions il existe des formes de dissidence comme la création de la collectivité européenne d'Alsace née de la fusion du Bas-Rhin et du Haut-Rhin venant perturber la région du Grand EST. Dans notre ministère les routes avec les DIR vont être les vecteurs de cette décentralisation vers les collectivités. L'ordre de marche a été annoncé par le ministère.

Les OPA voient leurs missions d'entretien du patrimoine et de sécurité des usagers disparaître peu à peu dans un ministère décidé à appliquer la politique de ce gouvernement qui veut faire la peau aux ouvriers d'état.

Le SNOPA revendique une rénovation de leurs règles statutaires pour construire de nouvelles bases règlementaires avec des recrutements et être en adéquation avec notre nouvelle grille de classification, nos missions, nos métiers. Les premiers échanges avec l'administration démontrent l'incurie de notre ministère pour mener un projet d'avenir et embaucher des OPA. Nous avons un programme de réunion de travail en 2021 avec l'administration, mais elle joue la montre et creuse un peu plus le fossé des inégalités entre les OPA et les autres corps du ministère. S'il n'y a pas d'avenir sur cette voie de « modernisation » des règles statutaires, la fonctionnarisation des OPA, autre solution, telle l'arlésienne, semble un leurre supplémentaire, puisque le gouvernement ne veut plus de fonctionnaires.

Les OPA sont encore les témoins d'une injustice supplémentaire sur leur grille de salaire, au 1^{er} janvier 2021 le taux horaire du smic est passé de 10.15€ à 10.25€ laissant depuis 1 an le niveau ouvrier 1 de la zone 3 être rémunéré en dessous du smic avec un taux du salaire horaire à 10.14€. C'est désormais le niveau ouvrier 1 de la zone 2 qui vient s'y ajouter avec un taux horaire à 10.23€ inférieur au smic. Le ministère n'a rien réglé en matière de salaire pour les OPA.

Sur les mesures catégorielles, encore une fois les OPA restent les oubliés, écartés en 2020, ils le seront aussi en 2021 (7.5M€). La prime de rendement des ouvriers de l'État des autres ministères est à 16%, la PR à la Défense vient d'être revalorisée à 17%, celle des OPA à l'écologie, la plus basse 8%, est à l'image d'un encéphalogramme plat.

Le réajustement de la prime de métier et de la prime d'expérience à la nouvelle grille de classification n'ont apporté aucune revalorisation des niveaux de primes.

Sur la défense des droits des salariés, nous devons en permanence faire respecter nos textes spécifiques. Les services ont tendance à les négliger et à ne pas les appliquer. Nous restons des OPA avec des règles particulières. Le SNOPA est vigilant sur ces points et rappelle régulièrement à la DRH, les dérives pratiquées dans les services que ce soient sur les règles du C3A (amiante), sur les règles de calcul de la pension des OPA, sur les droits de protection sociale. La mise en conformité des textes à notre nouvelle grille de classification reste un préalable pour clarifier nos droits.

Si le maintien des prérogatives des CCOPA est acté grâce à l'intervention du SNOPA pour accompagner les OPA dans leur parcours professionnel et la promotion, la mobilité devient un parcours de combattant. Le vivier OPA diminue et les offres de postes vacants sont réduites. Nous dénonçons l'incapacité des services à recruter des OPA par le blocage dogmatique de la fonction publique, mettant en péril les services et les missions de service public.

Nous devons résister et convaincre, le SNOPA-CGT reste la seule organisation qui invoque la nécessité d'un service public d'état au service du citoyen par et avec des ouvriers d'état sur des emplois permanents, pour l'entretien du patrimoine et la sécurité des usagers, là où les fonctionnaires ne peuvent pas assurer ces missions.

2021, nous devons résister et convaincre collectivement pour une société plus juste. Ne pas laisser le pouvoir grignoter nos libertés. Construire une société avec le ciment de la solidarité pour que nos jeunes aient un avenir durable. Préserver nos aîné-e-s, sentinelles malheureuses de cette pandémie, par un système social de santé irréprochable avec des moyens intellectuels, humains et financiers au service de tous, parce qu'un jour nous serons ces aîné-e-s.

Même si les prévisions en ce début d'année en matière sanitaire ne sont gaies, nous obligeant à limiter nos déplacements, la CGT ne baisse pas les bras. Depuis plusieurs mois le pouvoir utilise cette crise sanitaire pour museler, opposer les organisations syndicales et réduire les mouvements légitimes de contestations. Ensemble nous pouvons résister, convaincre et vaincre. Le SNOPA CGT s'engage à continuer à être au plus près des sections, des représentants, des militants, des OPA isolés pour porter la voix des agents dans les services.

Bonne année à toutes et à tous